

**Objet : Accompagnement technique à l'évènement interterritorial « TRANS-BARONNIES » 2017**

- Vu la délibération n° 2015-11-02 relative aux modalités générales d'intervention du Parc naturel régional des Baronnies provençales dans les partenariats sur événementiels et projets associatifs :

La Présidente expose :

L'Union Cycliste des Baronnies en partenariat avec le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales et l'Espace Randonnée des Pays du Buëch, organiseront les 29 et 30 avril 2017, la 7<sup>ème</sup> édition de l'évènement interterritorial intitulé "TRANS-BARONNIES", dénué de tout aspect compétitif.

Cette randonnée VTT se déroulera sur 2 jours (samedi 29 avril et dimanche 30 avril) au cœur du massif historique des Baronnies provençales (départ de Sahune, nuitée à Oripierre/Lagrang et arrivée à Buis-les-Baronnies).

Le maître d'ouvrage, l'Union Cycliste des Baronnies, et ses partenaires ont pour objectifs de :

- Pérenniser cet évènement sportif, véritable « projecteur territorial » mettant en valeur les Baronnies Provençales et traversant les Préalpes, du Buëch à l'Ouvèze.
- Communiquer sur les sports de nature, sur un territoire au carrefour des Hautes-Alpes et de la Drôme, et sur le territoire du Parc naturel régional des Baronnies provençales.
- Allier une animation locale et une valorisation des équipements de randonnées existants, notamment les sites labellisés par la Fédération Française de Cyclisme et de Cyclotourisme.
- Intégrer une nouvelle politique de gestion environnementale à l'évènement par l'utilisation de vaisselle recyclable et de produits locaux pour les ravitaillements et de rubalise oxo-biodégradable sur les circuits.

Compte-tenu de l'intérêt de cet évènement en matière de valorisation des Activités de Pleine Nature au sein des communes situées au cœur des Baronnies provençales, la Présidente et le Bureau proposent de poursuivre le partenariat engagé avec l'Union Cycliste des Baronnies et l'Espace Randonnée des Pays du Buëch pour l'édition 2017 de la Trans-Baronnies.

A ce titre, la Présidente propose que le Parc apporte un accompagnement technique aux organisateurs, en mettant à disposition son chargé de projets sports de nature. Cet accompagnement technique consistera en un travail sur le volet durable de l'évènement, un appui en cartographie et à la mise en place d'une concertation avec les acteurs de l'environnement. Ce partenariat sera formalisé au travers d'une convention qui valorisera le travail et les moyens engagés.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** d'établir une convention qui formalisera le partenariat entre le Parc, l'Union cycliste des Baronnies et l'Espace Randonnée des Pays du Buëch.
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

La Présidente  
Henriette MARTINEZ